



Un film avant l'audience: alcoolémie, cannabis, infractions routières

publié le 18/12/2010, vu 4204 fois, Auteur : [Ferré-Darricau Avocat BORDEAUX](#)

Dans le cadre des campagnes de sensibilisation à la sécurité routière et de prévention, un film est projeté avant l'audience du tribunal correctionnel à Dax et Mont-de-Marsan notamment . C'est "hard et percutant".

Dax, 8H30, devant l'audience une cinquantaine de personnes attend d'être jugée par le tribunal correctionnel pour des infractions au code de la route et plus précisément pour alcoolémie.

Contôle des noms avant de s'installer dans la salle d'audience. Et tout d'un coup sur grand écran est projeté un film de la sécurité routière, sur les dérives de l'alcool au volant.

Silence total (*le lieu s'y prête*), les images défilent, alcool, accidents, blessés, police, hôpital, opération, décès...tout y passe...Clichés peut-être mais terriblement efficaces, car même pour les habitués il est difficile de rester insensibles.

Après la projection, des explications sont données sur les risques de l'alcool ou de la drogue au volant, les statistiques, et la nécessité et la possibilité des soins....

Juste avant d'être jugé, "cela remet les esprits en place".

Cette initiative devrait être retenue devant tous les tribunaux de France.

Petite critique, le film est australien, la police en tenue locale donne l'impression d'assister à un film catastrophe, c'est dommage.

Juste avant les fêtes, à voir ou revoir, un autre film diffusé sur le net, **à l'attention des jeunes et des autres** : Attention ["INSOUTENABLE " ICI](#)

Malgré tout, bonnes fêtes à tous

Carol Ferré-Darricau Avocat, 10 place Pey-Berland 33000 BORDEAUX